

## **La vallée de la Vaugelette (Drôme)**

### **Vingt-cinq habitants - un cadre de vie en 1973**

Entre les plateaux du Vercors et les paysages secs et ensoleillés de la vallée de la Drôme, dominée par la longue crête de la Forêt de Saoû qui barre l'horizon, la vallée de la Gervanne dessine, dans un cadre de basses montagnes, de collines et d'éléments de plateau, une sorte d'unité naturelle au relief toutefois très morcelé. Gomme première approche de ce domaine aux contours relativement précis, dans le temps comme dans l'espace, on étudiera ici sur la vaste commune de Montclar (3 000 ha environ) une petite communauté, un hameau isolé, Vaugelas et quelques fermes dispersées, localisés dans la vallée de la Vaugelette, affluent de rive gauche de la Gervanne.

Si en 1972 la population ne comprenait plus, en dehors des vacances d'été, que 25 personnes, elle s'élevait au milieu du siècle dernier à 141 personnes, ce qui conférait à Vaugelas, avec ses quartiers alors distincts, les caractères d'un petit village. Par ailleurs l'ensemble de la commune regroupait à cette époque 333 catholiques et 239 protestants; Montclar même n'était pas considéré comme une paroisse protestante mais comme une annexe de la commune de Beaufort, située immédiatement au Nord<sup>1</sup>. On peut donc supposer que la vallée de la Vaugelette faisait partie de ces fortes minorités protestantes entre des communautés catholiques, association qui caractérisait d'après J. Masseport<sup>2</sup> l'Ouest du Diois.

La dimension et les caractères de cette vallée permettent, semble-t-il, de l'assimiler aux quartiers ruraux, étudiés par les géographes toulousains<sup>3</sup>. La faiblesse de son peuplement (moins de 3 habitants au km<sup>2</sup>), pose la question du seuil minimal de population et des équipements souhaitables, compte tenu de la forte proportion actuelle de personnes âgées.

#### **I. — Les contraintes du relief**

R. Blanchard attribue au Moyen Age la dispersion en hameaux dans des culs-de-sac d'accès difficile, aussi bien par l'amont que par l'aval et en dehors des axes fréquentés<sup>4</sup>. Tel est bien le cas à Vaugelas dont la petite église de Ste-Philomène date de 1060.

##### **A) L'isolement.**

La Vaugelette, dont la principale partie du cours se situe entre 400 et 300 m d'altitude, est séparée de l'amont de la Gervanne et de Beaufort par un adret raide et érodé d'environ 150 m d'altitude relative, versant autrefois couvert de vigne. Vers Montclar au sud, de longs versants boisés, moins érodés

que l'adret, isolent encore le hameau du restant de la commune. Seuls sont cultivés les bas des versants, quand la pente s'adoucit en replats, parfois légèrement sapés au pied par la Vaugelette. Sont également cultivées les pentes autour de l'église et du village de Montclar. Comme les sentiers anciens à travers bois ne sont plus guère utilisés, la situation de Vaugelas nécessite pour rejoindre Beaufort au N.O. ou Montclar au S.O. d'aller d'abord jusqu'au confluent avec la Gervanne. Vers l'est, les communications avec les communes voisines d'Eygluy et de Véronne sont encore plus malaisées et ne peuvent se faire que par des chemins forestiers et le franchissement à 700 m de crêtes boisées. Distances de quelques kilomètres et altitudes faibles en d'autres lieux qui, dans ce cadre-ci avec les bois et l'absence de route, accentuent l'isolement et contribuent à ne donner à la vallée qu'une issue, celle qui correspond au cours naturel de la rivière.

## **B) L'érosion.**

La petite vallée, alimentée toute l'année, réunit à l'amont trois ruisseaux mais la Vaugelette possède sa source propre à l'amont de la ferme du Gaure. Elle ne reçoit à l'aval que des affluents de rive gauche, au nombre de trois également (ruisseaux ou torrents). Sur les ubacs, comme sur l'adret, l'érosion marque son empreinte : érosion généralisée en certaines zones, versants où la roche apparaît parfois à nu (adret de part et d'autre de Vaugelas), érosion linéaire en ravins, érosion localisée (bassins de réception torrentiels ou marques dans le versant). La présence dans toute cette région de calcaires, calcaires marneux et marnes crétacés offre une proie facile à l'érosion pour peu que quelques arbres aient été arrachés par un orage ou que les terrasses de culture soient progressivement abandonnées. Cette érosion peut d'ailleurs être fort ancienne, comme le signale R. Blanchard.

Dissymétrie et érosion caractérisent cette vallée. Il faut ajouter la faible étendue des zones horizontales ou en pente douce et l'éparpillement des terres arables sur tout le fond de vallée : près de sept kilomètres de la Grande Mourouse à la vallée de la Gervanne. Ceci limite les superficies cultivables mécaniquement aujourd'hui et entraîne aussi l'abandon des champs trop exigus ou trop éloignés du lieu d'habitation. Enfin l'isolement apparaît nettement, tant par les distances de la Gervanne ou de la Drôme, que par l'environnement forestier au sud et les pentes fortes au nord.

## **II. — La population hier et aujourd'hui**

### **A) L'évolution globale et par groupes d'âge.**

Ayant atteint le maximum de population au milieu du siècle dernier (presque 600 habitants), la courbe de la commune de Montclar décline, depuis lors, avec un tracé en dents de scie, très différent de celui des communes voisines, en raison de pertes relativement fortes durant la Première Guerre mondiale et de la présence d'une petite usine de moulinage de soie, reconvertie aux fibres synthétiques, qui a entraîné une immigration fluctuante de main-d'œuvre d'origine ardéchoise (fig. 2).

Pour la vallée de la Vaugelette, entre chacune des dates suivantes : 1901, 1954, 1968, 1972, on peut

presque diviser par deux les chiffres de population. C'est là une évolution qui se mesure bien, trop bien aux yeux de ceux qui restent, évoquant avec nostalgie le début du siècle, l'animation villageoise, les maisons occupées et les coteaux couverts de vigne, les mûriers qui ont disparu, les noyers que l'on finit d'arracher. Si pour Montclar, la courbe de tendance montre, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une diminution de moitié puis une relative stabilité depuis 1954, pour Vaugelas l'histogramme enregistre une même diminution de l'ordre de 50 % en cinquante ans, puis en moins de vingt ans. Pour la période récente le déclin est donc plus rapide pour la population du hameau que pour celle de la commune tout entière. Des observations semblables ont déjà été faites<sup>5</sup>.

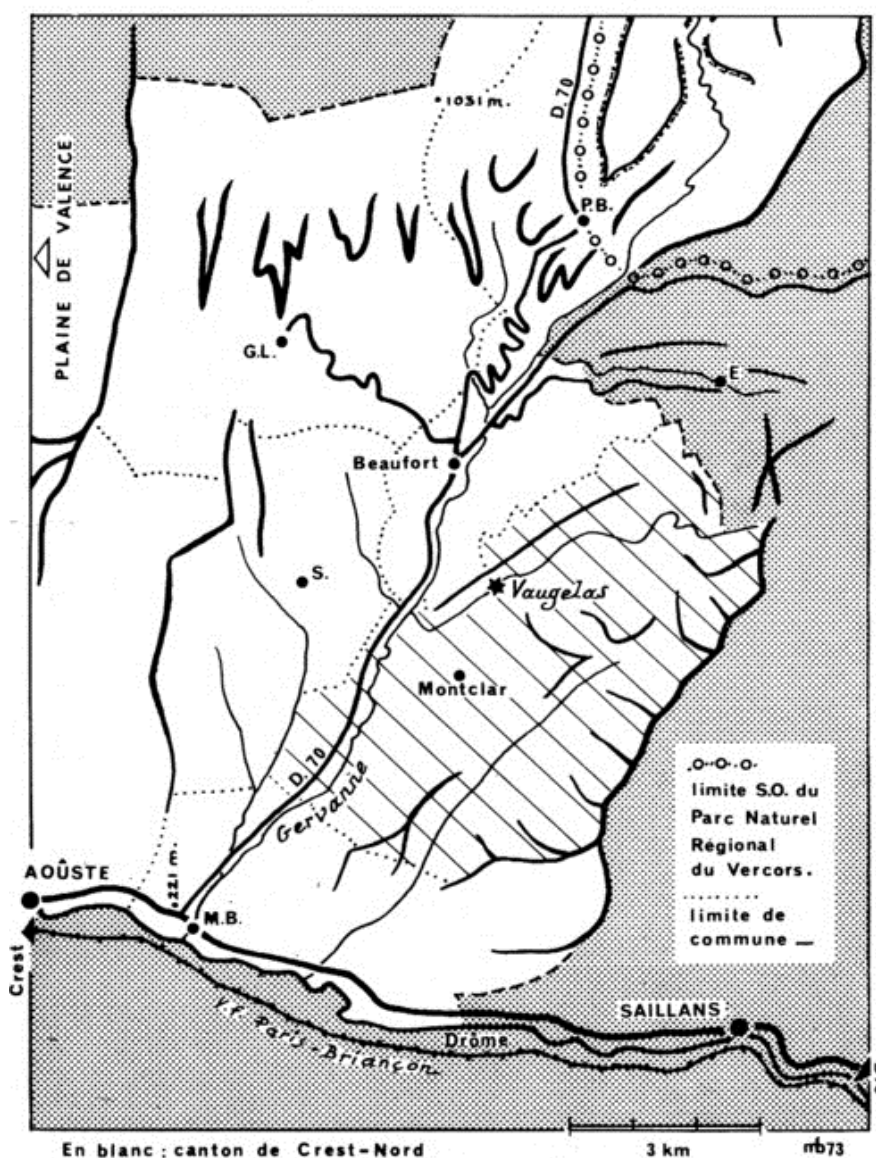


Fig. 1. — Croquis de localisation.

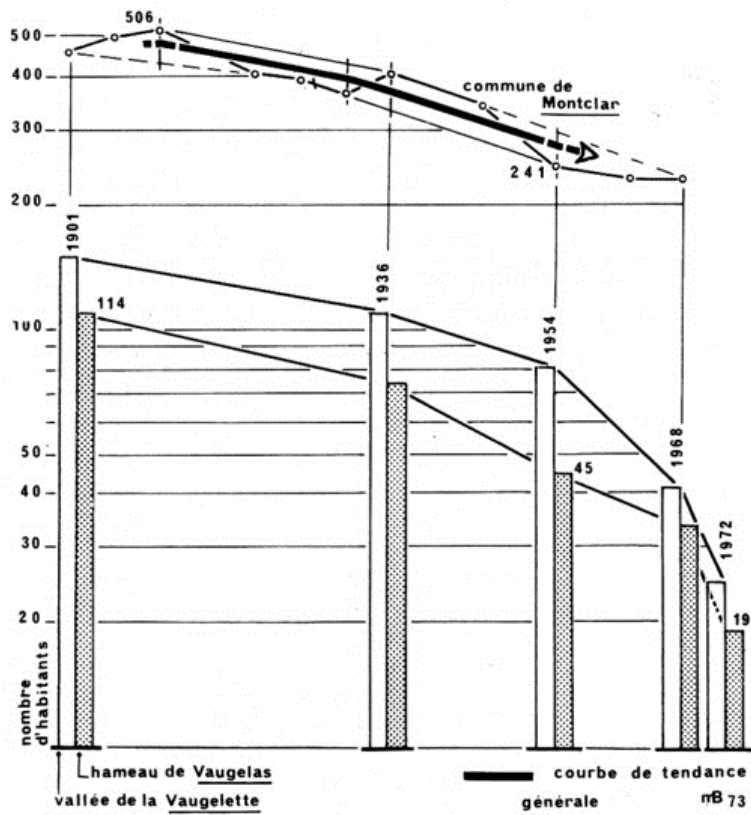


Fig. 2. — Evolution comparée de la population depuis le début du siècle.

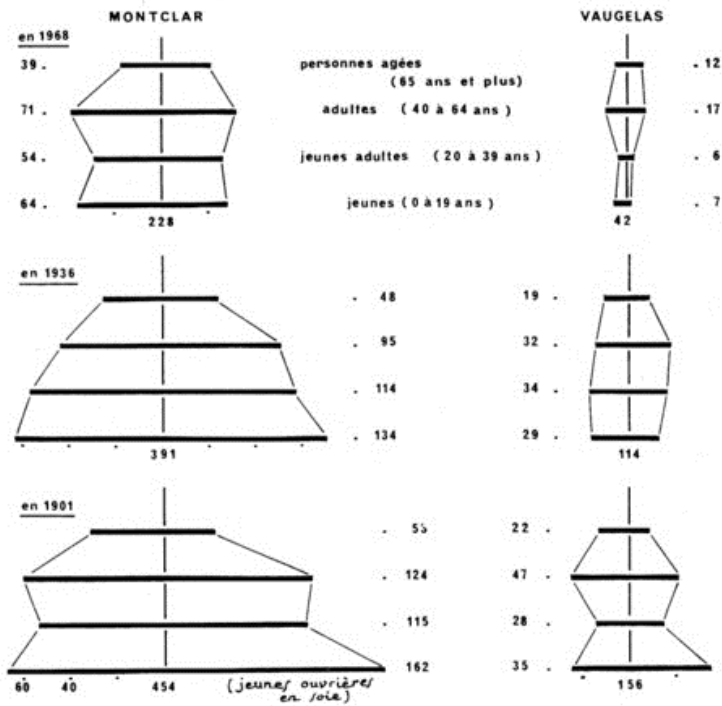


Fig. 3. — Evolution par groupes d'âge depuis 1901

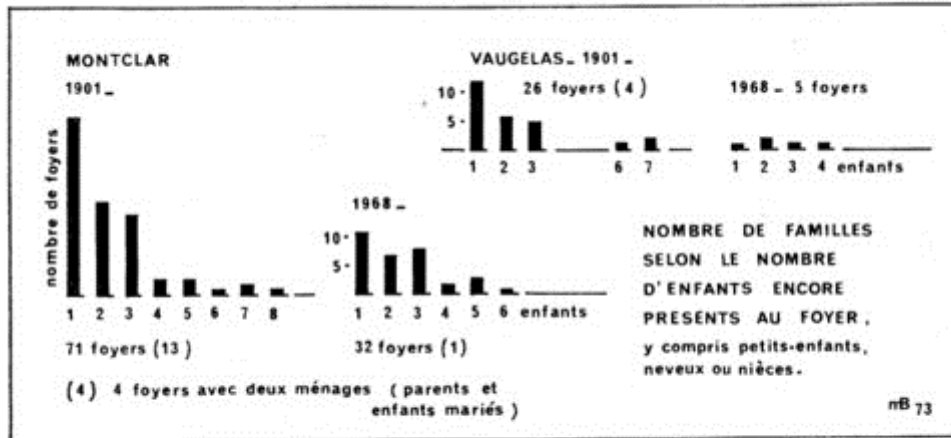


Fig. 4. — Evolution de la composition familiale depuis 1901. (commune de Montclar et vallée de la Vaugelette).

L'analyse des schémas des groupes d'âge (fig. 3) : jeunes, jeunes adultes, adultes, personnes âgées, indique l'amenuisement progressif de la base de tous les graphiques depuis le début du siècle et un dessin toujours plus étriqué pour le hameau avec en moyenne des familles moins nombreuses qu'au village. Une étude démographique approfondie verrait peut-être, dans la présence d'une petite communauté protestante isolée, une pratique précoce du contrôle des naissances et une forme d'éducation donnant aux jeunes adultes une sorte d'impulsion migratoire, ceci entraînant une diminution de la natalité, du nombre d'enfants et un vieillissement de la population. En fait, aussi bien en 1901 qu'en 1968, on trouve les mêmes pourcentages de foyers avec plus de trois enfants à Montclar qu'à Vaugelas (fig. 4) : 13 - 14 % et 19 - 20 %, les mêmes pourcentages de chefs de ménage sans conjoint et sans enfant, si on les considère selon certaines tranches plutôt qu'à l'unité près; mais Vaugelas accuse une augmentation du second groupe depuis 1968. Etant donné la faiblesse des chiffres absolus, ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif, confirmant l'observation directe : si l'on séjourne à Vaugelas, on trouve deux fois plus de personnes au-dessus de 40 ans qu'en dessous. (A Montclar en 1968, la population s'équilibre de part et d'autre du seuil des 40 ans.)

### B) L'évolution familiale et l'influence de migrations.

Pour mesurer l'évolution familiale, on s'est appuyé aussi sur les deux recensements de 1901 et 1968 : en effet, pour la génération de plus de soixante ans aujourd'hui, qui a connu le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle ou qui est née dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, il a semblé intéressant de rechercher, face à la solitude actuelle dominante, la composition familiale connue dans l'enfance.

Tout d'abord, il convient d'écarter le mythe de la « grande famille » avec beaucoup d'enfants, même si les récits les mentionnent souvent. La proportion des foyers avec plus de 3 enfants est plutôt supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était au début du siècle — on l'a déjà vu —, ceci étant probablement lié aux meilleures conditions d'accouchement (naissance à l'hôpital de la ville voisine plutôt que sur place) et à la diminution de la mortalité infantile; mais, le début du siècle a pu connaître aussi une restriction volontaire des naissances, pour assurer un meilleur équilibre humain sur des terroirs exigus, problème qui ne se pose plus dans les mêmes termes aujourd'hui. Ce qui est

plus caractéristique du début du siècle et pourrait justifier le caractère spacieux des maisons construites au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la présence de plusieurs ménages sous le même toit, celui des parents et celui d'enfants mariés, ayant parfois eux-mêmes déjà des enfants. Le cas ne se présente plus que pour un foyer à Montclar en 1968. Par contre, un parent âgé, un oncle ou une tante, reste souvent au foyer d'un couple plus jeune ou vit avec un chef de famille seul lui-même, ceci de manière plus fréquente qu'en ville et pour de multiples raisons.

Le cas du hameau est particulier, car l'entraide permet à une personne seule, même âgée, de ne pas se sentir aussi isolée que dans un groupement de population plus important, malgré le handicap du manque d'équipements. Ce qui frappe également dans le hameau, en dehors de la période des vacances, c'est l'absence de jeunes enfants, alors que l'on trouve plus facilement dans des villages plus importants, comme Beaufort au nord, de jeunes couples installés récemment : des fils d'agriculteurs ou d'artisans, souvent mariés à des citadines, avec leurs enfants autour d'eux; dans le hameau voisin de Lozeron se dessine la même structure de population vieillie qu'à Vaugelas. Il y a donc bien dans cette vallée de la Gervanne des seuils de population au-dessous desquels l'isolement se fait davantage sentir pour fonder un foyer, tant en raison du cadre physique que du défaut d'équipement, dans une structure d'habitat groupé. Faisant suite à beaucoup d'observations parfois évidentes, ce dernier point me semble fondamental.

Sur un échantillon de population si réduit, il peut être intéressant de connaître l'influence de certaines migrations familiales, ce qui conduit à distinguer les vieilles familles et les nouveaux venus. Les recensements successifs depuis le début du siècle montrent que la plupart des habitants actuels de Vaugelas appartiennent à de vieilles familles du pays; ceux qui, à une période ou une autre, sont venus de l'extérieur ont occupé les fermes les plus éloignées dans la vallée (ou légèrement séparée du hameau dans l'un des cas). Les clivages, discernés progressivement entre parentèles, paraissent plus gênants au niveau des structures foncières que pour l'ambiance même à Vaugelas où la présence d'une ou deux personnes, avec une certaine influence personnelle ou une grande ouverture de caractère, crée un lien entre tous.

Parmi les nouveaux venus, on trouve deux familles. Un réfugié, venu d'Ukraine en 1925, s'est installé avec sa femme, originaire de Chabrillan (Drôme) et ses enfants à l'aval de la Vaugelette; petit exploitant, associant la polyculture au dernier élevage de vaches laitières de la vallée, il a encore au foyer plusieurs enfants qui vont travailler à l'extérieur (usine, école et cours agricoles).

Une autre famille, originaire de Savoie, occupe une grande maison un peu isolée, à l'entrée du hameau et, ayant regroupé plusieurs propriétés, associe la culture à l'élevage traditionnel de brebis, avec un gros élevage industriel de poulets.

Dans le même ordre d'idées, des réfugiés se sont installés après la dernière guerre dans une grande ferme, tout à l'amont de la vallée, la Grande Mourouse. C'est l'O.I.R. (Organisation Internationale pour les Réfugiés) qui en 1950 a cherché des familles originaires d'Europe Centrale ou Orientale, se trouvant dans des camps de réfugiés en Allemagne et susceptibles de reprendre en main des exploitations de régions déshéritées du Diois ou des Baronnies<sup>6</sup>. Un plan d'implantation dans le département de familles de personnes déplacées a donc été mis au point, en collaboration avec la Direction des Services Agricoles.

La Mourouse fut considérée par sa dimension, la construction de ses bâtiments permettant

d'héberger une dizaine de personnes et la bonne qualité de ses terres pour la région (225 ha dont 25 ha de labours) comme « ferme-mère ». Avec la location d'une ferme voisine, elle devait servir de centre d'accueil et de formation pour 20 à 30 personnes. Le recensement de 1954 signale dans ce quartier rural une famille hongroise (6 personnes), une polonaise (5), une russe (3) et un couple roumain avec un ouvrier agricole allemand, soit 17-personnes. Aujourd'hui il ne reste plus aucun de ces réfugiés mais, parfois, à l'occasion des vacances, certains agriculteurs de la vallée reçoivent la visite de familles retournées en Allemagne ou ailleurs. Le principal obstacle au maintien de cette population réfugiée a sans doute été l'isolement : la Grande Mourouse est située à plus de trois kilomètres du hameau, lui-même à deux kilomètres de la route principale, la Départementale 70, et leur est reliée par une route non goudronnée et souvent ravinée par les orages. Par ailleurs, la mise en valeur à plusieurs familles d'une grande exploitation selon des méthodes coopératives implique des relations faciles avec les centres d'approvisionnement et de commercialisation. La Mourouse appartient maintenant à un primeuriste de la vallée de la Drôme et y demeure seul toute l'année un fermier garde-chasse, originaire d'une petite vallée voisine.

### **C) Les changements socio-professionnels.**

La structure socio-professionnelle éclaire l'évolution générale depuis le début du siècle (fig. 5). La population agricole a fortement diminué mais les taux restent plus élevés à Vaugelas que dans l'ensemble de la commune, compte tenu de la part des actifs industriels à Montclar. Dans les deux cas, l'accroissement du secteur primaire au recensement de 1954 est lié en partie à la présence de réfugiés des Pays de l'Est, en partie aux retours de l'après-guerre, différant momentanément l'exode définitif de salariés agricoles entre autres.

Le taux de population industrielle oscille autour de 30 % à Montclar : 26 %, 36 %, 27 %. A Vaugelas, les taux portent sur des effectifs trop faibles pour être significatifs. On y note toutefois un pourcentage élevé d'ouvriers en 1968, car les ouvriers-paysans sont recensés comme ouvriers.

Il est difficile de comparer la population agricole d'un recensement à l'autre. Ainsi, au début du siècle, 38 fils de cultivateurs à Montclar, dont 10 à Vaugelas, sont dénombrés travaillant sur l'exploitation. En 1968, les fils d'agriculteurs sont déclarés, pour moitié d'entre eux, comme ouvriers d'usine et ne peuvent apporter une aide sur l'exploitation que le soir ou en fin de semaine. Par ailleurs,

même si la main-d'œuvre salariée (non familiale) a toujours été réduite, on voit sa diminution, liée à la mécanisation et à la faible dimension des exploitations. L'abandon de la notion de fermage et de métayage dans les statistiques (4 fermiers et 9 métayers en 1901 pour 68 propriétaires) ne signifie pas que tous les cultivateurs sont propriétaires de leurs terres. La situation qui semble dominer est celle du cultivateur qui loue des terres pour agrandir son exploitation ou travaille, en plus des siennes, les terres de personnes âgées ou résidant aujourd'hui en ville. Le taux de fermage, dans la région de « quatre balles (ou un quintal) à l'hectare » continue à être évalué chaque année en fonction des cours nationaux.

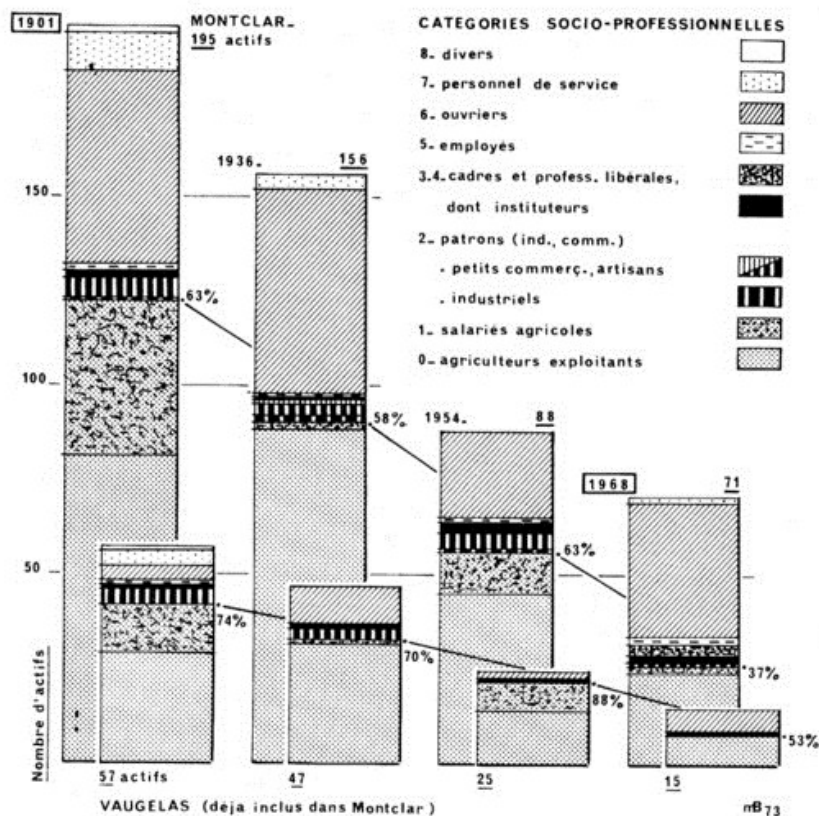


Fig. 5. — Evolution de la population active de 1901 à 1968 (commune de Montclar et vallée de la Vaugelette).

L'évolution de l'artisanat est également significative :

- 1901 : sur 3 cordonniers et 2 maçons, 3 cordonniers à Vaugelas et 1 maçon;
- 1936 : 2 cordonniers et 1 tailleur à Vaugelas;
- 195b : 1 maçon, 1 électricien, 1 mécanicien, 1 couturière à Montclar; plus d'artisan à Vaugelas;
- 1968 : 1 maçon à Montclar.

Le hameau, réputé dans la région pour ses cordonniers, a vu ce métier disparaître avec la guerre; ses habitants sont obligés d'aller aujourd'hui au petit bourg d'Aoûste, évoquant le temps où l'on venait des environs faire réparer ses chaussures chez des artisans qualifiés qui eux-mêmes effectuaient des tournées dans la région. Le deuxième point significatif est l'abandon de l'artisanat traditionnel (cuir, vêtement) pour l'artisanat du bâtiment (maçonnerie, électricité), lié à la rénovation des maisons rurales pour des citadins ou pour les agriculteurs eux-mêmes, ou l'artisanat de service (réparation mécanique).

On notera aussi la présence constante d'une institutrice à Vaugelas dont l'école n'a fermé qu'en 1962.

Par contre, sous la mention « ouvrier », le recensement de 1968 ne révèle pas le genre de vie mixte ouvrier-paysan qui s'est développé dans le hameau en raison de l'exiguïté de la surface agricole utile. Tel ouvrier ou chauffeur d'usine, le matin, est paysan le soir, après la sieste en été, volontiers artisan pour améliorer son intérieur ou chasseur pendant les congés fractionnés à dessein, en fonction du calendrier agricole; tel autre travaille par périodes sur les chantiers du Rhône, sur



l'exploitation le reste du temps, tandis que sa femme ou sa mère s'occupent de l'élevage industriel de poulets, ne lui laissant que les gros travaux de nettoyage ou d'entretien entre deux livraisons, sans la servitude quotidienne de la nourriture des volailles dans une atmosphère suffocante.

Ainsi ce qui frappe « l'étranger » (car est considéré comme étranger quiconque vient de la ville ou n'est pas né là, avec toutefois une grande nuance dans l'accueil pour ceux dont la famille est originaire de la région), c'est l'évolution rapide de cette population, malgré son déclin et son vieillissement, et sa faculté d'adaptation à la vie moderne, alliée à un réel enracinement dans cet espace ancestral et familial <sup>7</sup>.

### **III. — Le cadre de vie**

#### **A) Les données.**

##### 1. L'habitat.

Les maisons et bâtiments se répartissent en deux noyaux, de part et d'autre d'un vaste champ, appartenant à la famille qui résidait dans la maison la plus importante (datée de 1676), actuellement la plus haute du hameau et encore habitée par une personne seule. La forme générale ancienne différait car des quartiers, aujourd'hui en ruine, dominaient les premiers, entre autres celui de la Brochine, à l'amont.

Deux types de propriété bâtie et foncière existent dans le hameau : constituée d'un seul tenant ou agrandie par achats successifs. Les conséquences sont surtout gênantes dans le deuxième cas, en allongeant les trajets quotidiens ou pluri-quotidiens, à certaines périodes pour l'élevage et le jardinage. On peut d'ailleurs se poser la question de savoir si cette non-simplification de la vie, malgré la réduction du nombre d'habitants, est une gêne réelle ou, au contraire, une source de détente, en multipliant les occasions de rencontre et de bavardage, notamment en deux points de croisement quasi-obligatoire; c'est là que certaines similitudes m'ont frappée avec l'étude sociologique de Ghebika, dans le sud tunisien <sup>7</sup>.

Il faut compléter le dessin de la propriété réelle par un certain nombre de droits d'usage, les échanges ou l'entraide. Les droits d'usage sont plutôt une contrainte : passage des eaux torrentielles, passage des troupeaux à laisser libres. Les échanges portent sur l'utilisation de bâtiments d'exploitation, souvent des logements abandonnés, ou de parcelles dont on n'est pas propriétaire. Ces échanges peuvent se monnayer réellement, ou bien en travail (jardinage ou culture ou aide mécanique) ou en produits de récolte. L'entraide concerne surtout les personnes âgées qui peuvent occuper une maison dont elles ont abandonné la propriété contre divers services (viager d'un mode un peu particulier) ou un bâtiment public désaffecté, l'école en l'occurrence.

Les transformations récentes de l'habitat sont des modifications, dans le sens d'un plus grand confort, ou des changements extérieurs. Les statistiques de l'I.N.S.E.E. indiquent que, dans la

commune, la majorité des logements (61 sur 68) date d'avant la Première Guerre mondiale.

A Vaugelas, aucun logement n'a été construit depuis 1914. Il y a l'eau courante partout mais les W.-C. sont bien souvent encore extérieurs et les douches absentes. Par contre, l'équipement des cuisines révèle un souci de modernisation évident; un congélateur dans celle de l'exploitation la plus importante, la machine à laver le linge et la télévision dans plusieurs maisons, le frigidaire presque partout. Si la cuisine me semble un élément plus fondamental que les critères habituels : W.-C., douches, etc., c'est en raison de son rôle dans la vie familiale, comme dans l'accueil des visiteurs; c'est la salle de séjour, au sens fort de l'expression; on se retrouve toujours assis autour de la table ronde ou rectangulaire — rares sont les maisons où l'on est reçu dans une autre pièce. C'est un aspect de l'accueil et du partage que l'on a oublié en ville, avec nos petites pièces qui fractionnent la vie, déjà fractionnée par ailleurs. De plus, le souci dans cette enquête d'une information par des entretiens non directifs me conduit à indiquer davantage ce qui est spontanément montré.

Pour les transformations extérieures, si le village classé de Montclar est rénové par des citoyens, avec le soin de préserver le style et le mode de construction d'origine, il n'en est pas de même à Vaugelas où des erreurs apparaissent, plus dans les résidences secondaires que dans les habitations permanentes, tandis que tombent en ruine les rares balcons traditionnels du Diois, dont l'auvent est soutenu par un gros pilier en haut de l'escalier. Pourtant il n'y a plus de maison à acheter dans le hameau.

## 2. Les structures foncières.

Le paysage, dont on a déjà vu la dissymétrie, se compose essentiellement de bois et de pacages ou de friches : bois abandonnés, surtout utilisés au moment de la chasse ou repris progressivement par l'administration des Eaux et Forêts qui possède plus de 900 ha sur la commune. On passe de l'image ancienne d'un finage totalement utilisé, y compris les bois (chauffage, construction, litière ou nourriture pour les animaux : « la feuille ») à une restriction progressive de l'utilisation du sol et à une concentration des cultures sur le fond de vallée, tandis que certaines parcelles abandonnées sont reprises par la lande, puis les bois.

La superficie aujourd'hui utilisée est d'environ 160 ha. La superficie totale des terres de la vallée est voisine de 900 ha, soit un peu moins du tiers du total communal. Dans les deux cas, vallée et ensemble de la commune, la superficie utilisée représente 1/6 de la superficie totale. Pour l'ensemble de la commune de Montclar, les recensements de 1955 et 1970<sup>8</sup> montrent par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup> une restriction de la superficie agricole de moitié, notamment pour les labours et les pâturages permanents. L'oïdium au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puis le phylloxéra ont par ailleurs ruiné les terroirs, plantés en vigne, que le regain actuel de la Clairette de Die n'atteindra probablement pas. Même si le classement des terres varie selon les recensements, cela donne une mesure globale de l'évolution.

Une enquête de la Chambre d'Agriculture détermine pour les exploitations de la région un seuil minimum de superficie agricole utile de 25,70 ha<sup>10</sup>; comme la plupart des exploitations n'atteignent pas ce seuil, cela implique un second emploi, des ressources annexes (élevage hors-sol, indemnité

viagère-départ, autre forme de retraite) ou le travail des jeunes. C'est d'ailleurs le cas car il n'y a que deux exploitations viables dans la vallée. Toutefois la part des aptitudes humaines est plus importante ici que la superficie, en raison de la diversité des pentes, des orientations et des sols pour une même dimension d'exploitation. Chaque exploitation est un cas particulier et, plutôt que de tenter un classement quelconque, on les regroupera par secteur de vallée, en synthétisant un report des propriétés effectué sur les différentes sections du cadastre; comme dans le cadre du hameau, échanges et entraide interviennent au niveau parcellaire, sans que l'on puisse en tenir compte globalement : ces accords tacites ne sont pas nécessairement renouvelés d'une année sur l'autre. On trouve :

— à l'aval, des petits exploitants résidant ou ne résidant pas et des propriétés relativement bien groupées;

— à l'amont de grandes propriétés (40 ha et plus) bien groupées aussi et des propriétaires non résidents;

— au centre, des types d'exploitations très divers que l'on peut parfois regrouper par parentèles quand de nombreux travaux sont faits en commun. Cette diversité va de la dimension (quelques hectares à plus de 100 ha) au dessin même des exploitations, caractérisé par un grand éparpillement des terres tout au long de la vallée. Dans un seul cas, où l'acquisition d'une grande propriété a été complétée par des achats ultérieurs, de nombreux blocs de parcelles jointives facilitent la mécanisation. Enfin, si la succession n'est pas toujours assurée, il y a dans chaque groupe, en dehors des deux plus petites exploitations, des hommes jeunes, en pleine activité et attachés à la terre.

On retrouve pour les structures foncières les mêmes types de schémas que pour les propriétés bâties, d'une dispersion extrême à une concentration relativement satisfaisante.

### 3. L'influence de l'élevage.

Si les chevaux et les bovins ont disparu de la vallée, l'élevage conserve la même diversité que par le passé, à laquelle vient s'ajouter l'introduction des élevages industriels (15 000 poulets produits en deux élevages et un projet d'élevage de porcs). L'élevage traditionnel se limite à quelques vaches à l'aval, aux petites productions familiales (poulets, lapins) et aux troupeaux d'ovins-caprins : 175 têtes environ, ce qui est relativement faible pour quatre familles.

Il existe de nombreuses possibilités d'association de l'élevage aux divers types d'exploitation, non seulement comme ressource d'appoint mais aussi comme élément de l'exploitation agricole. On se limitera au cas de l'élevage traditionnel de brebis et de chèvres qui laisse encore son empreinte sur le genre de vie et s'est mieux maintenu que celui des vaches (en raison des différences dans les prix de vente du lait et probablement aussi d'une meilleure adaptation au milieu physique). C'est ici un élevage extensif et empirique, avec une rotation dans l'utilisation des pacages, qui tient compte autant des nécessités de fumure ou de repousse de l'herbe que du temps ou des soucis du propriétaire de ne pas mêler les bêtes. Les bergères sont des personnes d'une soixantaine d'années qui ont d'autres tâches sur les exploitations (jardinage, autres élevages, travaux ménagers). « Aller garder » implique une contrainte quotidienne ou bi-quotidienne, une vie organisée en conséquence

mais permet aussi de s'asseoir pour se reposer, tricoter ou... lire. Le problème d'un abandon progressif des pacages, en commençant par les plus éloignés, reste posé, comme la question du maintien de ce type d'élevage, dont s'occupent le plus souvent les femmes : contrainte ou participation réelle à la vie de l'exploitation, simple prolongement d'une tradition ou source de revenus réguliers ?

Ainsi on est en présence de structures bâties ou foncières, de paysages humanisés qui portent la marque de la désorganisation, liée au déclin démographique, sans que les quelques familles restantes n'aient encore pu donner une cohésion véritable à cet ensemble. Ce que n'a pu faire la génération actuelle des adultes, encore trop prise dans les liens de parenté, dans le morcellement des héritages, peut-être les jeunes adultes pourront-ils le réaliser, en raison des contraintes économiques de commercialisation, des liens coopératifs et des nécessités vitales d'un travail mieux groupé pour celui qui conserve cet attachement à la terre, équilibrant en dépit de l'endettement fréquent et d'horaires non comptabilisés !

On a découvert chemin faisant un certain nombre d'indices de modernisation, d'innovation et, dans le même temps, d'attachement à ces paysages, reflets de structures inadaptées. Deux questions peuvent être posées, en terminant cette enquête :

— l'évolution et la mesure de l'espace de vie;

— les influences reçues, subies ou refusées qui conduisent à rechercher qui détient le « pouvoir » dans une société de ce type <sup>11</sup>.

## **B) L'élargissement de l'espace de vie et l'attachement à la vallée.**

L'espace de vie jadis se mesurait à la fois sur le plan local et régional :

— Sur le plan local, il s'inscrivait dans le sol par le réseau de chemins caillouteux, à travers bois et taillis, de sentiers aujourd'hui abandonnés pour les étroites routes goudronnées ou les chemins ruraux élargis pour le tracteur, le camion de ramassage de la laiterie et même la moissonneuses-batteuse des entrepreneurs de travaux agricoles. Ces chemins reliaient les fermes isolées aux villages, les villages entre eux. Certains sont retracés par des équipes, jalonnés comme Sentiers de Grande Randonnée. C'est ainsi qu'on voit l'été des Grenoblois, descendant à pied jusqu'à la vallée de la Drôme à travers le Vercors et faisant étape dans des granges ou des remises, à défaut d'un gîte chez l'habitant. La délimitation du Parc Régional du Vercors — on est ici dans la zone périphérique — ne peut que multiplier ou compléter ces travaux de rénovation, de défrichage parfois.

L'espace de vie était marqué aussi par le réseau des gros villages et des bourgs, par les foires et les « vogues ». De Beaufort, on venait à la vogue de Vaugelas « sans atteler », car on montait par les raidillons à travers bois depuis la Gervanne pour redescendre par un sentier de chèvre sur le hameau. Aujourd'hui si Beaufort a perdu ses trois foires annuelles du XIX<sup>e</sup> siècle (Pâques, août, décembre), le village a conservé, contrairement à Vaugelas, sa vogue annuelle qui dure trois jours fin juillet et, de Vaugelas, on va maintenant en voiture faire le concours de boules à Beaufort le lundi, avec les gens du pays, une fois que les visiteurs de la région sont retournés chez eux; mais on

participe aussi au concours de ball-trap de Montclar, comme à l'excursion jusqu'au Mont-Gerbier-des-Joncs ou au méchoui organisés avec les bénéfices de la vogue. Si la « fête » a disparu du hameau, celles des environs restent des occasions de rencontre. Pour les achats courants ou exceptionnels, on préfère le plus souvent de nos jours se rendre dans les petits centres de la vallée de la Drôme, afin d'acquérir les produits non fournis par les tournées pluri-hebdomadaires, hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles de commerçants : on s'entraide entre voisins pour transporter ceux qui n'ont pas de véhicule ou l'on fait parfois plusieurs kilomètres à pied pour aller attendre le car à l'arrêt sur la route départementale. Certains toutefois vont encore s'approvisionner à Beaufort car il n'y a pas de commerçant à Montclar. En tout cas, il y a un problème certain de ce côté-là, tant pour la personne âgée, tributaire de ses voisins, que pour l'exploitant dont l'unique automobile accidentée est en réparation pour plusieurs semaines ou pour la femme dont le mari tombe malade et qui, après la visite du docteur ou de l'infirmière, doit se procurer des médicaments à Crest, à 15 kilomètres de là.

— Sur le plan régional le plus souvent, l'espace de vie était aussi espace de migration de travail ou aire de mariage. R. Blanchard a décrit cette émigration temporaire au XIX<sup>e</sup> siècle, pour les travaux saisonniers, ou définitive, au XIX<sup>e</sup> comme au XX<sup>e</sup> siècle (réf. citée : 4 - T. IV. Les vicissitudes du peuplement) : ces migrations saisonnières anciennes, en faisant connaître d'autres régions, auraient souvent préparé les migrations définitives. On peut signaler aussi les déplacements liés à des circonstances politiques. On a vu le cas des Pays de l'Est; il en fut de même pour les départs vers l'Afrique du Nord au début de ce siècle et les retours depuis 1960, avec des méthodes de travail différentes, qui font surnommer les agriculteurs, pratiquant certaines techniques, sans être originaires d'Afrique du Nord, les « pieds noirs ».

Une mesure spatiale de ce phénomène nous est donnée par la cartographie des lieux de naissance des habitants de Montclar au début de ce siècle (1906) et aujourd'hui (1968) (fig. 6 a et b).

— En 1906, la principale immigration est d'origine ardéchoise — on l'a déjà vu à propos du moulinage de soie de Montclar (peut-être sous l'influence de patrons eux-mêmes ardéchois de naissance). Deux facteurs semblent prédominer au début du siècle: les migrations de travail industriel et les réseaux de mariage entre certaines régions, souvent liés à la forte endogamie religieuse à cette époque.

— En 1936, la part de l'immigration régionale diminue tandis qu'augmente l'apport d'un plus grand nombre de départements français ou de pays étrangers. En 1968, dans deux cantons seulement de la Drôme : Die et Crest, sont nés plus de 5 habitants de Montclar. Le poids de l'Ardèche s'amenuise aussi par rapport à l'ensemble des départements français et aux pays étrangers.

Ainsi, l'espace régional se réduit, l'espace national et international s'élargit par les mariages, les alliances, les circonstances économiques ou politiques diverses. Pourtant l'enracinement semble demeurer fort chez ceux qui restent. Cela se manifeste en particulier au moment des vacances : les retraités ou les exploitants actifs, qui auraient la possibilité financière d'en entreprendre, sont relativement peu tentés par les voyages, en dehors des excursions proches dans les Alpes, à l'occasion de rencontres familiales ou de déplacements nécessaires pour consulter des spécialistes à Valence ou à Lyon et voir en même temps des amis.

### C) La question du « pouvoir ».

Il nous reste à essayer de déterminer les influences exercées sur les habitants de Vaugelas. Les « anciens » jouent un rôle de par leur nombre et leur intégration à la vie du hameau dont ils sont les éléments permanents. Les élus locaux, s'ils sont bien connus, restent le plus souvent au chef-lieu de commune et c'est l'un ou l'autre des administrés, qui, à l'occasion d'une démarche à la mairie, vient afficher les avis au tableau fixé au mur du cimetière. Les autorités religieuses apparaissent rarement. La messe n'est plus dite dans la petite église de Sainte-Philomène qu'à la Toussaint, reflet d'un phénomène migratoire de groupes familiaux même déchristianisés : la visite des vivants aux morts. Pour le protestantisme, un responsable national sur le plan rural nous a indiqué que « c'était dans cette région plus un protestantisme de conviction que de pratique ». Cela est apparu dans certaines réflexions entendues, sur l'éducation notamment.

Le « pouvoir » me paraît donc relever essentiellement de deux origines :

— les vieilles familles du pays, bien connues dans les communes voisines : « Vous êtes allée à Vaugelas : est-ce que vous avez vu telle ou telle personne ? »... avec certaines nuances de respect ou d'affection<sup>12</sup>.

— les organismes agricoles, de type coopératif, et les entreprises de travaux, impliquant des facultés d'adaptation de la part des chefs d'exploitation qui veulent se maintenir là, car on a souvent l'impression que l'empirisme demeure, comme le travail au coup par coup, faute de formation professionnelle. Rares sont ceux qui ont suivi des cours agricoles. Si la conversation est toujours aisée, si les horaires fractionnés de l'ouvrier-paysan lui permettent de consacrer un certain temps aux rencontres spontanées, aux discussions avec échange d'informations, le recours au conseiller agricole paraît rare en raison de la faible dimension des exploitations, du nombre insuffisant de techniciens et probablement surtout de l'individualisme des agriculteurs qui se manifeste aussi dans l'absence d'engagement syndical.

Il me semble en définitive que le « pouvoir », c'est-à-dire la prise de décisions, appartient aux jeunes exploitants peu nombreux qui exercent encore une double activité mais peuvent envisager, avec une meilleure orientation agricole et un regroupement progressif des terres, de se consacrer uniquement à leur exploitation. Les tentatives de cultures fruitières n'ont pas réussi pour des raisons de climat et de sol, mais certaines formes d'élevage peuvent se développer davantage, malgré les tendances actuelles au déclin de l'élevage caprin et au développement des élevages industriels de poulets. On verrait bien le maintien de cet élevage caprin sous une forme moins extensive et le développement d'élevage plus importants de volailles, nourries au grain, avec un souci de recherche de qualité, comme... dans les petits élevages individuels<sup>13</sup>.

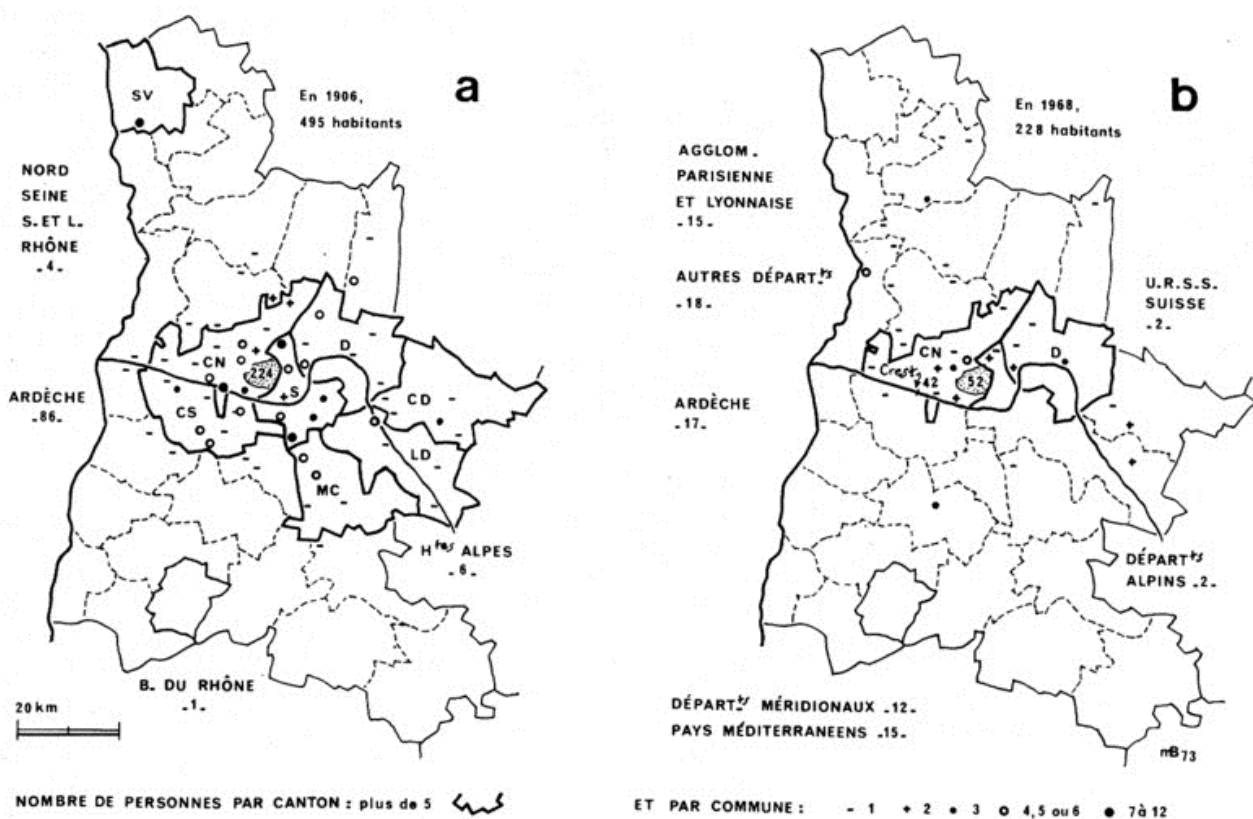


Fig. 6, a et b. — Lieux de naissance des habitants de Montclar en 1906 et 1968.

Quant au cadre de vie, la restructuration souhaitable des structures foncières est apparue, comme la nécessité d'étendre l'expérience de rénovation architecturale de Montclar au restant de la commune. Pour l'animation, il semble qu'un vide demeure entre les veillées, les fêtes anciennes qui donnaient cohésion au groupe, l'enseignement oral transmis qui assurait une formation suffisante et la vie actuelle avec les belotes entre voisins et les quelques soirées autour d'émissions bien inégales de télévision, la lecture du " Dauphiné Libéré ", d'illustrés (romans-photos ou périodiques d'ouvrages féminins), de revues de vulgarisation agricole et les rencontres occasionnelles où s'échangent les informations. Un point d'interrogation concerne certaines tournées actuelles de commerçants qui conditionnent en partie la vie du hameau; leur suppression nécessiterait une entraide accrue. Compte tenu des attraits et des handicaps, Vaugelas, Vaugelais en patois (Vallis gelata), peut rester un cadre de vie au XX<sup>e</sup> siècle et c'est sur une telle certitude qu'il convient de terminer provisoirement cette enquête et ces observations diverses, témoignant de l'intérêt trouvé à la découverte d'un milieu, enrichissant par bien des aspects, notamment par la qualité de son accueil.

## Conclusion

### Ebauche d'une méthode de recherche sur le faible peuplement montagnard <sup>14</sup> ?

La dimension réduite de la région étudiée a conduit à préférer le plus souvent, aux statistiques et aux questionnaires, l'observation ethnographique et l'entretien non directif. Au lieu d'une monographie rigoureusement scientifique, on aboutit ainsi à une enquête assez subjective pour tenter de comprendre comment une communauté rurale réduite organise sa vie quotidienne en dépit de l'isolement relatif et rechercher si elle peut envisager au-delà de l'aujourd'hui son devenir dans le

même cadre géographique. La comparaison avec d'autres cas, d'autres régions permettra d'affiner ou de préciser cette méthode dont les principaux points semblent être la composition familiale et par groupes d'âge, le stade de désorganisation foncière lié au déclin démographique et la part des échanges avec l'extérieur.

Michèle Barrier, 30 novembre 1973.

**Notes :**

- 1 - Mours (S.), Les Eglises Réformées en France, Paris, 1958.
- 2 - Masseport (J.), Le comportement politique du Diois, Grenoble, 1960.
- 3 - N° spécial Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, janvier 1969.
- 4 - Blanchard (R.), Les Alpes Occidentales (IV, chap. VII : Les conditions d'habitat, p. 733), Paris, 1945. Pour le cadre physique, on se reportera également à la thèse de J. Masseport, Le Diois, les Baronnies et leur avant-pays rhodanien. Etude morphologique, Grenoble, 1960.
- 5 - P. Bourdieu, dans « Célibat et condition paysanne » (Etudes Rurales, n°s 5-6, avril-sept. 1962, p. 97), montre que « le paysan des hameaux est intrinsèquement défavorisé ».
- 6 - Préfecture de la Drôme. Le problème des Préalpes drômoises, Valence, 1953.
- 7 - Parmi beaucoup de publications sociologiques ou géographiques, lue depuis 1970 pour préparer ces recherches, deux ouvrages m'ont particulièrement aidée avant et pendant cette enquête : Jollivet (M.), et Mendras (H.) (Groupe de Sociologie Rurale du C.N.R.S., sous la direction de), Les collectivités rurales françaises, t. I, A. Colin, 1971; Duvignaud (J.), Chebika, étude sociologique, Gallimard, 1968.
- 8 - Direction départementale de l'Agriculture. Résultats du Recensement général de l'Agriculture, Valence, 1970.
- 9 - Delacroix (M.), Statistique du département de la Drôme, Valence, 1835, 2e édit.
- 10 - Chambre d'Agriculture de la Drôme. Les exploitations agricoles de la région de Crest en 1970 (Annuaire), Valence, s.d.
- 11 - Groupe de Sociologie Rurale du G.N.R.S. (Direct. H. Mendras). Le pouvoir au village (127 p. ronéot.), Nanterre, s.d. (1972).
- 12 - Je me limiterai ici avec regret à ne remercier que collectivement tous ceux qui dans la Vallée de la Gervanne, aussi bien qu'à Die, Crest, Beurdeaux. ou Valence, ont répondu à mes questions.
- 13 - Veyret-Verner (G.), Aménager les Alpes : mythes et réalités (Revue de Géographie Alpine, 1971).
- 14 - Cette enquête a été entreprise dans le cadre des travaux du Centre de Recherches sur l'Evolution de la Vie Rurale (Université de Caen) dirigé par M. Pierre Brunet.



